



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction Générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Service de la stratégie des formations
et de la vie étudiante

Sous-direction des formations
et de l'insertion professionnelle

Département des formations
des cycles master et doctorat

DGESIP A1-3
2019 - 0369

Affaire suivie par Aziza OUARDANI

Téléphone
01 55 55 96 38

Courriel
aziza.ouardani@enseignementsup.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Paris le

16 OCT. 2019

Monsieur,

Vous avez fait acte de candidature en vue d'obtenir le diplôme de géomètre-expert foncier délivré par le Gouvernement (DPLG).

Après examen de votre dossier, la commission consultative pour la formation des géomètres-experts, qui s'est réunie le 24 septembre 2019, a décidé que votre candidature était recevable au titre de l'article 1^{er} de l'arrêté du 8 décembre 2015 relatif au diplôme précité.

Conformément au décret n°2010-1406 du 12 novembre 2010 modifié, la commission vous demande de compléter votre formation initiale pendant le stage de deux ans que vous devez effectuer, par l'acquisition des unités de formation suivantes :

- UF 1 « Droit »,
- UF 3 « Aménagement du territoire »
- UF 4 « Aménagement de la propriété »,
- UF 6 « Exercice de la profession de géomètre-expert et sa délégation de service public ».

En outre, elle vous recommande de suivre l'UF 2 « Science de la mesure et géomatique ».

Je vous précise que vous devez impérativement être admis au stage pour pouvoir vous inscrire aux unités de formation qui sont dispensées, au choix, à l'école supérieure des géomètres et topographes (ESGT) du Mans et à l'université de Savoie. L'UF6 est dispensée par l'ordre des géomètres experts qui pourra vous en préciser le calendrier et les modalités d'inscription.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le chef du département des formations
N.B. : Ce courrier annule et remplace le courrier en date du 10 octobre 2019
DGESIP A1-3

Monsieur Roman TURROQUES
23 rue Léon de Maleville
82000 Montauban

Pascal GOSELIN

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

DROIT PUBLIC

Programmé du 28 février au 9 mai 2022 (56 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) : 11,00

**Module validé
en 1^{ère} session**

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 29 juin 2022

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL



ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

DROIT PRIVÉ

Programmé du 17 janvier au 28 février 2022 (56 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) : 10,00
Dont 0.25 point accordé par le jury

Module validé
en 1^{ère} session

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 29 juin 2022

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL



ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Programmé du 6 au 15 octobre 2021 (56 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) : 15.00

**Module validé
en 1^{ère} session**

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 20 octobre 2020

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL



ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Ingénieurs Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
qui s'est déroulé du 31 mai 2021 au 10 juin 2021 (56 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) :

14,81

Module validé
en 1^{ère} session

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 8 juillet 2021

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL



ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Ingénieurs Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

GÉOMATIQUE

qui s'est déroulé du 11 au 12 mars 2021 puis du 29 mars au 1^{er} avril 2021 (37 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) :

12,38

**Module validé
en 2ème session**

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 18 juin 2021

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL



ATTESTATION DE RÉUSSITE

Le directeur de l'École Supérieure des Ingénieurs Géomètres et Topographes atteste par la présente que :

Monsieur Roman TURROQUES

a validé le module :

SCIENCE DE LA MESURE

qui s'est déroulé du 15 mars au 26 mars 2021 (75 heures de formation)

dans le cadre de la préparation à l'examen de géomètre-expert foncier DPLG.

NOTATION DU MODULE

Note du module (sur 20) :

13,00

**Module validé
en 1^{ère} session**

Fait pour valoir ce que de droit au Mans,

École Supérieure des Géomètres et Topographes, le 20 avril 2021

Pour l'administrateur général, et par délégation
Le directeur de l'ESGT
Laurent MOREL





**CONSEIL
RÉGIONAL**
TOULOUSE

Parc d'activité de la Plaine
13 avenue Jean Gonord
31500 TOULOUSE
T 05 62 71 82 71
cr-toulouse@geometre-expert.fr

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Christian ROUAIX, Président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Toulouse, certifie que M. Roman TURROQUES, géomètre-expert stagiaire inscrit sous le numéro 2020061, a participé à la formation obligatoire destinée aux géomètres-experts stagiaires, pour le module suivant :

« DIVISIONS FONCIÈRES »
Les 24 et 25 novembre 2021

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Coût de la formation : 150 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque CA n°5974611 daté du 04/08/2021 et émis par la SARL LBP
ETUDES ET CONSEIL.

A Toulouse, le 25 novembre 2021,

Christian ROUAIX,
Président du Conseil régional de Toulouse





CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

1 rue de Chazelles
75017 PARIS
T 01 42 67 09 09
cr-paris@geometre-expert.fr
www.geometre-expert.fr

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Philippe SECHET, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région PARIS-ILE-DE-FRANCE, certifie que TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts stagiaires, pour le module suivant :

**« Aménagement durable du territoire »
Les 01 et 02 décembre 2021**

Fait pour valoir ce que de droit,

**Coût de la formation : 150 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque le : 12/1/2021
Emis par : SARL LBP ETUDES ET CONSEIL
Banque : CA 5974610**

A Paris, le 3 décembre 2021

**Philippe SECHET
Président du Conseil régional**

P/O



**Alexia BENIMON
Assistante administrative**



CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

1 rue de Chazelles
75017 PARIS
T 01 42 67 09 09
cr-paris@geometre-expert.fr
www.geometre-expert.fr

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Philippe SECHET, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région PARIS-ILE-DE-FRANCE, certifie que TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts stagiaires, pour le module suivant :

**« Gestion et comptabilité »
Les 13 et 14 janvier 2022**

Fait pour valoir ce que de droit,

**Coût de la formation : 150 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque le :8/4/2021
Emis par : SARL LBP ETUDES et CONSEIL
Banque : CA 5974609**

A Paris, le 17 janvier 2022

**Philippe SECHET
Président du Conseil régional**

P/O



CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

**Alexia BENSIMON
Assistante administrative**



CONSEIL
RÉGIONAL

PARIS
Île-de-France

1 rue de Chazelles
75017 PARIS
T 01 42 67 09 09
cr-paris@geometre-expert.fr
www.geometre-expert.fr

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Philippe SECHET, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région PARIS-ILE-DE-FRANCE, certifie que TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts stagiaires, pour le module suivant :

**« Bornage »
Les 24 et 25 février 2022**

Fait pour valoir ce que de droit,

**Coût de la formation : 150 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque le :11/01/2022
Emis par : SARL LBP
Banque : CA 5974623**

A Paris, le 1er mars 2022

**Philippe SECHET
Président du Conseil régional**

P/O



CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

**Alexia BENSIMON
Assistante administrative**



**CONSEIL
RÉGIONAL**
BORDEAUX
Aquitaine

Anne BRIANT
Présidente du Conseil régional

8 Rue du Golf
CS 60073
33701 MERIGNAC CEDEX

T 05 56 34 06 20
@ cr-bordeaux@geometre-expert.fr

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Nom et prénom du stagiaire : **TURROQUES Roman**

Conseil régional de rattachement : **TOULOUSE**

Je soussignée, Anne BRIANT, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région BORDEAUX-AQUITAINe, certifie que Monsieur **Roman TURROQUES**, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation obligatoire destinée aux Géomètres-Experts stagiaires pour le module suivant :

RFU et EXPERTISE
les 5 et 6 mai 2022

Coût de la formation : 150,00 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque BP Villefranche de R N°0002519 du 21/12/21
Emis par : SARL LBP ETUDES ET CONSEIL

Fait pour valoir ce que de droit,

A Mérignac, le 6 mai 2022

Anne BRIANT
Présidente du Conseil régional



Attestation de suivi de formation

À Lyon le mardi 14 juin 2022

Monsieur TURROQUES Roman
23 rue Léon de Maleville - Appt 2
82000 MONTAUBAN

Conseil régional de rattachement : TOULOUSE

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Monsieur Jean PERRILLAT, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région Rhône-Alpes, certifie que, TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts Stagiaires, pour le module suivant :

Servitudes et DP, les 13 et 14 juin 2022

Fait pour valoir ce que de droit,

Coût de la Formation : 150 € (Cent cinquante Euros)

Réglé par Chèque daté du : 11/01/2022

Banque : CANMP 5974625

Jean PERRILLAT, Président
Conseil régional de Lyon
Ordre des Géomètres-Experts

P/O

Sylvie BERERD
Secrétaire Générale



Attestation de suivi de formation

À Lyon le jeudi 30 juin 2022

Monsieur TURROQUES Roman
23 rue Léon de Maleville - Appt 2
82000 MONTAUBAN

Conseil régional de rattachement : TOULOUSE

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Monsieur Jean PERRILLAT, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région Rhône-Alpes, certifie que, TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts Stagiaires, pour le module suivant :

ARCP Ethique et déontologie, les 29 et 30 juin 2022

Fait pour valoir ce que de droit,

Coût de la Formation : 150 € (Cent cinquante Euros)

Réglé par Chèque daté du : 11/01/2022

Banque : CANMP 5974624

Jean PERRILLAT, Président
Conseil régional de Lyon
Ordre des Géomètres-Experts

P/O

Sylvie BERERD
Secrétaire Générale



CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

1 rue de Chazelles
75017 PARIS
T 01 42 67 09 09
cr-paris@geometre-expert.fr
www.geometre-expert.fr

roman.turroques@gmail.com

CR d'inscription : CR TOULOUSE

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Philippe SECHET, Président du Conseil régional de l'Ordre des Géomètres-Experts de la région PARIS-ILE-DE-FRANCE, certifie que TURROQUES Roman, Géomètre-Expert Stagiaire, a participé à la formation destinée aux Géomètres-Experts stagiaires, pour le module suivant :

**« Copropriété »
Les 17 et 18 octobre 2022**

Fait pour valoir ce que de droit,

**Coût de la formation : 150 € (cent cinquante euros)
Réglé par chèque
Emis par : SARL LBP ETUDES ET CONSEIL
Banque : CA 5974622**

A Paris, le 18 octobre 2022

**Philippe SECHET
Président du Conseil régional**

P/O



CONSEIL
RÉGIONAL
PARIS
Île-de-France

Isabelle HADIDA
Office Manager